

Procès verbal de la réunion de Comité
Du 5 Décembre 2017
Centre Maurice Ravel 6 avenue Maurice Ravel PARIS

Membres présents : M. Denis Giacomo, Mme Denise Mangold, Mme Patricia Ballardini, Mme Yvette Chavernac, Mme Dominique Cornet-Gougou M.Thierry Bossuet, M. Roger Debard, M. Michel Fritsch, M.Pascal Lejeune

Membres excusés : Mme Raymonde Puyo, Mme Gaëlle Gac, Mme Ingrid Vergne-Mallard, M. Laurent Schuemacher, M. Christian Feyler

Début de la réunion 10h

Ordre du jour

1. Communication du Président
2. Nouveaux statuts : réponse SCC race/variété
3. Assemblée générale extraordinaire
4. Candidature du SCF à la SCC
5. NE 2018
6. Régionales d'élevage : Proposition de protocole d'organisation
7. Examen expert confirmateur et extensions
8. Communication des commissions
 - a. Cocker Américains
 - b. Cocker Anglais
 - c. Springers
 - d. Autres variétés
 - e. Travail
 - f. Délégués
- 8 Revue création d'un comité de rédaction
- 9 Approbation des nouveaux adhérents 2017
- 10 Questions diverses
 - Carte bancaire

Le PV de comité du 25 septembre 2017 a été approuvé par mail
PV adopté à l'unanimité

1. Communication du président

Melle Charlène Maurice demande que la confirmation de son cocker soit enregistrée rapidement pour pouvoir l'inscrire à Crufts. Mme Ballardini contactera Madame Deluet à la SCC. Le comité enverra un bulletin d'adhésion à Melle Maurice qui n'est pas adhérente à ce jour.

2. Nouveaux statuts

Le comité du SCF avait adressé un courrier au professeur Raymond Triquet pour une clarification scientifique des notions de race et variété. La réponse a été diffusée sur le site et la page FB du SCF. Le comité avait également demandé l'avis de la commission scientifique de la SCC. La seule réponse reçue émane du président de la SCC le 22 novembre : *« Lorsqu'une race comporte plusieurs variétés il n'y a qu'un standard pour la race. Lorsqu'il y a un standard par « variété » il ne s'agit pas de variétés mais de races. Dans votre club il y a donc plusieurs races et non pas plusieurs variétés. »*

M. Giacomo informe le comité que si les statuts ne sont pas déposés et approuvés en Assemblée générale extraordinaire le club n'aura aucun représentant à l'AG de la SCC, ne pourra ni voter, ni présenter de candidat aux prochaines élections de la SCC

Mme Ballardini rappelle que cette question (race/variété) est essentielle et vitale pour l'avenir du club pouvant mettre en péril son unité autour des huit variétés. La majorité du comité pense que tout est terminé et qu'il est inutile de lutter contre la volonté de la SCC. Donc le terme de race remplacera celui de variété. Toutefois le comité décide d'uniformiser les intitulés des différentes variétés en prenant le nom anglais.

M. Giacomo demande une modification du quorum passant ainsi de 8 à 7. Cette modification sera inscrite dans les nouveaux statuts.

Assemblée générale extraordinaire

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le samedi 20 Janvier 2018 à 13h dans les locaux de la SCC, pour remplacer celle qui avait été reportée

3. Candidature du SCF au comité de la SCC

Deux candidats sont volontaires M. Denis Giacomo et Mme Cornet-Gougou

Chacun expose ses arguments et objectifs. Après discussion M. Giacomo décide de se retirer et de laisser la place à un candidat unique Mme Cornet-Gougou.

Le comité accepte à l'unanimité.

4. Préparation NE 2018

Un groupe est constitué autour de la commission exposition : Stéphanie et David Trouilloud, JP Cessac, Luis Martin et Franck Bonnet.

Montage : A partir du jeudi

Hôtels et repas réservés : Comité Bomhôtel, juges Le Bourbon, Repas du samedi soir au Bourbon

Le transport des juges de l'hôtel au parc exposition sera assuré par Mme Jacquier Graveleau.

Organisation : Un souvenir sera offert à chaque exposant, une attache de numéro

Un sponsor offrira également un cadeau à chacun,

Buffet : Le comité décide de ne pas renouveler le buffet mais offrira un café-croissant de bienvenue, des boissons non alcoolisées pendant un créneau de 2 h et un cocktail en fin de journée : les jugements ne seront pas interrompus

Cette année les délégations ne seront pas sollicitées et le SCF se chargera de l'achat des fournitures.

Le lendemain les restes seront utilisés pour organiser l'apéritif de la spéciale.

Photos : Un devis est demandé à des photographes locaux.

Horaires de jugement : 9h début des jugements, des affichettes avec les horaires de début et de fin seront disposés sur les tables des juges, un courrier sera déposé dans leur chambre leur indiquant les chiens à juger, les horaires et le déroulement du ring d'honneur

Jugements à horaires

Secrétaires et commissaires : Mme Jacquier-Graveleau vient avec son secrétaire, Mme David fera le secrétariat de Mme Cornet Gougou, Mme Narcisse celui de M. Kane, M. Hadidi est sollicité pour M. Studenik, Melle Narcisse pour Mme Chavernac

Des commissaires de ring seront également nécessaires pour effectuer le contrôle des identifications de tous les chiens à l'entrée du ring

Le comité décide de continuer la vérification des propriétés, elle sera réalisée par Mme Schuehmacher en collaboration avec M. Lejeune responsable des adhésions

Plots de jugement

Le projet de fabrication de silhouettes de classement est à l'étude le devis proposé étant trop onéreux. Il faut revoir également la taille de ces silhouettes et penser au stockage.

Animation du ring d'honneur

JP Cessac assurera l'animation et Denis Giacomo et Patricia Ballardini se chargeront du ring de préparation

Cadeaux des juges

Une bouteille de champagne personnalisée pour le cinquantenaire sera réalisée

Trophée du Beau et du Bon

Il sera reconduit en 2018 et sera jugé par Mme Chavernac, une lithographie sera offerte

Récompenses

Best : une aquarelle réalisée par JP Boitard

Récompense pour RBIS et pour le troisième

Prévoir des écharpes

Flots pour CACS, RCACS, EXC et TP

Flots pour les jeunes présentateurs et autre récompenses

Pro Plan : Mme Mangold propose des plateaux gravés avec l'emblème du SCF (cocker au lapin)

Régionales d'élevage

La commission exposition propose un protocole d'organisation pour les RE à diffuser en début d'année. Protocole adopté par le comité.

Il sera demandé à chaque organisation un budget prévisionnel à fournir avant la RE. M. Lejeune propose de demander le calcul du coût moyen d'une RE à Mme Puyo sur la base des différents bilans 2017.

Le comité décidera à partir de cette étude de limiter le budget.

Il est également rappelé que tout remboursement ne se fera que sur la base de factures règlementaires.

Les organisateurs devront respecter le protocole adopté.

Une RE en Gironde est ajoutée au calendrier

Spéciale de race

Mme Chavernac remplacera Mme Jacquier-Graveleau indisponible pour l'exposition de Limoges pour laquelle elle n'avait pas reçu d'invitation officielle de la canine territoriale

Examens Expert confirmateur et extension

Les candidats ont réussi l'examen du club. Ils sont autorisés à effectuer leurs assessorats. Dans le cursus ils devront fournir une attestation de présence lors d'un field spaniels

Mme Hurstel a effectué la partie pratique de l'examen lors de l'exposition de Metz sous les jugements de Mme Stephan. Elle suivra des concours à Chaource.

M. Desmarchelier effectuera son jugement parallèle lors de la NE 2018 se partageant entre les autres variétés et les cockers anglais mâles.

M. Facq et M. Musereau feront des assessorats lors de la NE

Mme Cornet-Gougou propose la candidature de M. Bossuet pour devenir juge formateur, accepté par le comité.

Communication des commissions

Cocker américains

La question de l'homologation d'un cocker américain est posée, les archives du carnet de juge (feuilles vertes et jaunes) ainsi que le catalogue annoté et la feuille de palmarès prouvent que ce chien n'a obtenu que TB lors de la NE 2016 sous les jugements de M. Piner. Ce dernier interrogé par la SCC a déclaré que c'était un excellent mais il n'a pas conservé les feuilles jaunes.

M. Debard précise que dans ce cas il y a eu des erreurs, le dossier envoyé à la SCC est resté sans suite et qu'il n'a jamais connu ce type de situation depuis qu'il gère les dossiers d'homologation

M. Giacomo rappelle que le comité avait décidé que les dossiers homologation devaient être l'objet d'une concertation avec les commissions d'élevage. M. Debard pose le principe de confiance.

Mme Mangold rappelle que lors du comité de septembre il avait été décidé de rechercher les documents officiels pour vérifier les affirmations du propriétaire. Un courrier a été envoyé à la SCC en leur fournissant les archives : courrier resté sans réponse à la date du comité. La commission cocker américain sera interrogée sur cette homologation, le cas échéant.

Un courrier a été envoyé à la SCC fournissant les documents d'archive le 4 décembre, une réponse est attendue concernant cette homologation. La commission cocker américain sera interrogée sur cette homologation, le cas échéant

Pour l'instant le chien est homologué par la SCC

La commission félicite Mlle Hurstel pour son succès à l'examen du club.

Cocker anglais

Mme Ballardini informe le comité qu'un Working a été confirmé lors du field de Fressin, le comité est opposé à un appel en confirmation ne possédant que les photos des parents.

Mme Ballardini demande que les confirmations en field ne soient plus autorisées ou que des juges experts confirmateurs soient désignés pour ces confirmations. Le comité se prononce défavorablement pour ces deux propositions.

Une propriétaire d'un cocker anglais de Nouvelle Calédonie demande l'inscription au livre d'attente mais il est impossible de passer l'épreuve du TAN requise pour l'inscription, il n'y a pas de juges habilités.

La nouvelle grille de cotation a été approuvée par la SCC (**tests génétiques APR et NF requis**)

Commission springer

M. Laurent Raynaud entre dans la commission

Mme Chavernac demande de réfléchir sur une réforme du règlement du règlement du championnat de gibier tiré. La création d'une classe champion serait une solution pour accroître la participation à ce championnat

La thèse sur la dysplasie de la rétine a été soutenue et sera disponible.

Il sera demandé le justificatif du document FCI qui a permis l'engagement

à l'exposition mondiale en classe travail d'une chienne que nous ne connaissons pas en field.

Commission autres variétés

Grille de cotation du Kooikerhondje, points de non confirmation et tests génétiques doivent être étudiés par la commission scientifique de la SCC

Commission de Travail

La saison se termine il est noté un nombre important de fields organisés qui a entraîné des difficultés pour constituer les jurys. L'excellent climat des journées de concours est un point à soulever

Le calendrier des fields de printemps est en élaboration

Mme Chavernac est la représentante du SCF à la CUN

Commission délégués

M. Gonzales est délégué pour la région Languedoc Roussillon et Mme Arnold pour la région PACA
Le département de l'Eure sera rattaché à la région Seine Maritime
Bourgogne/ Franche Comté ne formeront qu'une seule délégation
Un appel sera lancé pour trouver des collaborateurs par région
Au Game Fair les cockers anglais seront à l'honneur, le SCF participera
Un CACS chiens de chasse se déroulera le dimanche et une RE le samedi
Melle Sablons sera sollicitée pour faire des démonstrations **de travail**

Adhésions

Après examen des nouveaux adhérents 2017 l'adhésion de M. Couteux est refusée à l'unanimité.

Comité de rédaction de la revue

Lors du dernier comité ce point avait été mis à l'ordre du jour, M. Fritsch ne voit pas l'utilité de créer un comité de rédaction, argumentant que tous les membres du comité du SCF sont partie prenante dans la rédaction de la revue. M. Fritsch propose la création d'une commission de communication, le comité accepte cette proposition et charge M. Fritsch de l'organiser.
Mme Mangold précise que le coût de la revue est d'environ 22000 euros annuels, le comité va réfléchir à un autre rythme de parution, peut-être deux numéros par an.

Questions diverses

Assemblée générale électorale

Assemblée générale électorale fixée au premier septembre

Sortants : Mme Mangold, Mme Ballardini, Mme Vergne-Malard, Mme Gac, Mme Cornet-Gougou, M. Schuehmacher, M. Debard

Réalisation d'un autocollant avec l'emblème du cocker au lapin, accepté à l'unanimité

- *Championnat de France agility cocker anglais*

M. Fritsch propose la participation du SCF au championnat de France agility spécial cockers à Bourges le 23 Juin. Le comité se prononce favorablement en précisant que les chiens participant devront être inscrits au LOF.

Le comité étudiera les modalités de cette participation

Nomination de juge formateur

Mme Cornet Gougou propose M. Thierry Bossuet en qualité de juge formateur : accepté à l'unanimité – 1 voix

Carte bancaire

Il est décidé de demander une carte bancaire afin de régler des dépenses en cas de déplacements.
Décision qui avait été prise

Prochaine réunion le 20 Janvier 2018

La réunion se termine à 14h30.